

Note Méthodologique : permis de feu

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Dispositif de prévention incendie/explosion pour travaux à chaud (soudure, découpe, étincelles, flamme).
- Cible: chantiers, industrie, maintenance; acteurs clés: responsables de chantier, HSE, équipes techniques, agents SSI.
- Sécurise les interventions, protège les personnes et infrastructures, assure la conformité réglementaire.
- Importance renforcée dans les environnements industriels au Maroc (ex. Casablanca, Tanger Med).

Point clé : Aucun travail à chaud sans permis validé. Surveillance dédiée pendant les travaux. En cas d'incident: arrêt immédiat et application des mesures d'urgence.

Objectifs de la mission

- Autoriser et contrôler les travaux à risque après une évaluation précise (environnement, matériaux, procédés).
- Définir et vérifier les mesures de prévention avant démarrage.
- Formaliser les responsabilités, coordonner les acteurs et organiser des vérifications périodiques.
- Assurer le suivi, la traçabilité et l'archivage pour améliorer la culture sécurité et réduire les accidents.

Périmètre / livrables attendus

- Analyse préalable des zones à risque, matériaux inflammables/explosifs et conditions environnementales.
- Émission et validation du permis de feu (nature des travaux, intervenants, dates, mesures de prévention).
- Contrôle et surveillance pendant les travaux avec vérifications régulières.
- Clôture administrative et archivage du permis pour traçabilité et audits.
- Livrables: Rapport d'évaluation des risques; Formulaire de permis validé; Journal de suivi; Permis clôturé/archivé.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Analyse préalable des risques

- Identifier zones à risque, matériaux inflammables/explosifs, conditions favorisant un incident.
- Diagnostic pour confirmer la nécessité du permis et préciser les mesures de prévention.

Étape 2 : Émission et validation du permis

- Rédiger le formulaire: nature des travaux, intervenants, dates, mesures de prévention.
- Soumettre au responsable sécurité pour autorisation ou refus du démarrage.

Étape 3 : Contrôle et surveillance pendant les travaux

- Un agent dédié surveille, s’assure du respect des consignes et intervient en cas de dérive.
- Maintien d’un environnement sécurisé et de la conformité en continu.

Étape 4 : Clôture et archivage

- Clore le permis en fin d’opération et archiver pour la traçabilité.
- Capitaliser pour l’amélioration continue et les audits.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée indicative	Jalons / points clés
Préparation (analyse + formulaire)	Selon taille/complexité; pour interventions ponctuelles: quelques heures	Risques identifiés; mesures définies; permis rédigé
Intervention terrain (travaux sous permis)	Selon chantier; projets étendus: plusieurs jours/semaines	Démarrage autorisé; surveillance active; vérifications périodiques
Clôture & reporting	À la fin des opérations	Contrôles finaux; permis clôturé; archivage
Renouvellement / prolongation	Périodique si nécessaire	Revalidation des conditions; mise à jour du permis

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Cartographie des zones à risque et conditions environnementales.
- Inventaire des matériaux inflammables ou explosifs présents.
- Description de la nature des travaux et planification (dates).
- Liste des intervenants et responsables impliqués.
- Mesures de prévention et consignes de sécurité prévues.
- Exigences réglementaires applicables.
- Accès aux outils de gestion informatisée (traçabilité, reporting) le cas échéant.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Validation préalable du permis par le responsable sécurité.
- Surveillance dédiée pendant les travaux; contrôles réguliers du respect des consignes.
- Vérifications périodiques et suivi rigoureux pendant toute la durée du chantier.
- Gestion informatisée possible pour assurer traçabilité, reporting et mises à jour en temps réel.
- Clôture et archivage systématiques pour la traçabilité et les audits.
- Gestion des incidents: interruption immédiate des travaux, application des mesures d’urgence, information des responsables.

- Respect strict des exigences réglementaires en vigueur.